

ne reçurent jamais de navire. Des bateaux expédiés d'Alexandrie y firent toujours le peu de trafic dont des lieux si misérables étaient susceptibles. Il aurait été plus considérable si les Arabes errans dans les déserts de Barca, principalement à Ougelah et à Besdine, s'étaient déterminés à y porter les dattes et le séné qu'ils avaient à vendre.

A l'extrémité occidentale de la province, Bengazi, célèbre autrefois sous le nom de Bérénice, a un port qui serait fort bon si un rocher caché sous l'eau n'en rendait l'entrée dangereuse. Il a toujours offert, et offre encore au commerce, une grande quantité de mantègue. C'est un composé de beurre et de graisse de mouton, employé par les Levantins dans la plupart de leurs alimens.

Au centre de la province est Derne, bâtie par les Africains chassés d'Espagne, à un mille de la mer, dans une position agréable et abondante en eaux très-salubres. Son territoire, profond et arrosé, offrirait habituellement à l'exportation une assez grande quantité de blé et de légumes; mais les bras des Maures ne sont pas assez multipliés pour donner à ces cultures quelque étendue, et les Arabes voisins s'y refusent. Si dans les années favorables il reste au pays quelque superflu en ce genre, il le joint à l'exportation de ses cuirs, de sa cire, de ses plumes d'autruche et de ses laines, les meilleures peut-être de la Barbarie.

A l'ouest de Derne la mer s'enfonce bien avant dans les terres. Dans l'antiquité c'était la grande Syrte, et c'est aujourd'hui le golfe de la Sidre pour les Européens, et pour les naturels du pays le golfe du Souphre. Les navires s'y enfoncent quelquefois huit ou dix lieues pour trouver une mer calme; mais ils mouillent toujours à quelque distance de la terre. Soit timidité, soit prudence, on pense généralement qu'il y aurait du danger à s'approcher davantage des côtes. Les navigateurs seraient mieux instruits si la cour de Versailles avait publié les observations qu'en 1765 elle fit faire par un de ses officiers les plus éclairés.

Autour du golfe étaient du temps de Ptolémée huit ou dix villes assez florissantes. Elles furent successivement détruites par le temps et par les hommes. On n'y en voit plus aucune. Mezurat même, dont quelques géographes mal instruits ont voulu nous donner une si grande idée; Mezurat n'est qu'un assemblage de bourgades assez éloignées les unes des autres. Quoique toujours divisées par des haines héréditaires, elles ne manquent jamais de se réunir pour repousser les efforts que fait de loin à loin le gouvernement pour leur arracher quelques tributs. Leur résistance est encouragée et soutenue par les nombreuses hordes d'Arabes qui errent dans les environs.

Mezurat fut connu de temps immémorial par



ses manufactures de laine. Celle de tapis grossiers, d'un usage universel dans la Barbarie et dans Levant, et celle d'une espèce de bouracan dont s'habillait tout le royaume, étaient les deux principales. Une partie des bénéfices que donnaient ces ateliers allait féconder les champs. Le peuple était aisé ou même riche, et par ses fabriques et par ses cultures. Malheureusement les calamités qui affligèrent l'état pendant trente ou quarante ans se firent sentir plus vivement dans ce district que dans les autres. Un grand nombre de citoyens périrent, et ceux qui survécurent à leurs parens se virent obligés de vendre tout ce qu'ils avaient, même les bijoux de leurs femmes, ce qui est regardé par les musulmans comme le comble de la misère et de l'opprobre. Il ne leur resta que leurs dattiers pour vivre; et combien il leur faudra de siècles pour remonter à leur prospérité première! Le bien ne se fait point, ou se fait attendre dans les régions où l'esprit public n'a ni ne peut avoir de base.

Le nouveau Tripoli dut vraisemblablement son origine à la bonté de son port. On ignore par qui et à quelle époque la ville fut bâtie. Quelques écrivains ont soupçonné que sa fondation remontait aux siècles les plus reculés, et que c'étaient les Africains eux-mêmes qui l'avaient construite. C'est une opinion assez généralement reçue qu'elle fut long-temps commerçante et riche. Il ne lui restait rien de cette activité, de cette

opulence, lorsque les Turcs voulurent en faire leur place d'armes dans cette partie du globe. Les fortifications qu'ils y élevèrent sont maintenant en ruines et hors d'état de soutenir la plus faible attaque. Ces décombres n'entourent que des rues étroites, sales, irrégulières, et des maisons sans goût, sans commodités. L'eau de citerne est la seule qui soit connue. Un sol qui n'est susceptible d'aucune culture, et qui a tout au plus un mille d'étendue, entoure la cité. Il est lui-même environné de jardins, qui ont en tout sens deux ou trois lieues. Le terrain est un sable mêlé d'argile que des arrosages répétés rendent très-fécond. On y voit croître une grande abondance d'herbes potagères, de légumes, de raisins, de grenades, de figues et d'oranges. Ces utiles potagers, ces délicieux vergers sont terminés par un terrain mouvant que les hommes, que les chevaux même ne franchissent pas sans difficulté. Le domaine d'un souverain qui étendait naguère si loin son empire est maintenant réduit à un espace ainsi resserré.

C'est dans des sables mouvans et sur un terrain marécageux que fut élevé par les Romains le vieux Tripoli, patrie de l'empereur Sévère. Un port qui n'est pas entièrement comblé déterminait les maîtres du monde à enterrer d'assez grands trésors dans un cloaque si malsain. Les Arabes détruisirent ce monument, qui ne méritait pas en effet d'être conservé. Il n'est resté



dans ses ruines qu'un petit nombre de misérables qui n'ont d'autre moyen d'existence que la vente de leurs soudes; mais à deux ou trois milles subsiste toujours un bel amphithéâtre qu'on dit très-bien conservé.

Zaoura, qu'on croit être l'ancienne Possidone, est la dernière place du royaume, vers les frontières de Tunis. La rade la plus vaste, la plus sûre, la plus commode de la Barbarie y attirait très-anciennement beaucoup de navigateurs. Au commencement du seizième siècle elle avait encore assez conservé de sa première importance pour tenter l'ambition des chevaliers nouvellement établis à Malte. Strozzi, alors le plus renommé d'entre eux, reçut l'ordre ou obtint la permission de s'en emparer. Tous les siens sans exception étaient occupés à piller cette ville lorsqu'ils furent inopinément attaqués par des Turcs arrivés de la capitale, qui massacrèrent ou réduisirent à l'esclavage ceux des chrétiens qui n'avaient pas pu regagner leurs vaisseaux. Depuis cette époque, Zaoura a de plus en plus décliné. Elle n'est plus connue que par ses soudes, fort supérieures à celles du vieux Tripoli, sans pouvoir être comparées à celles d'Espagne et de Sicile.

On ne peut pas dire qu'il y ait un ordre de succession établi dans ce royaume : quoique le prince régnant ait un droit vague de nommer dans son sang celui qui doit le remplacer, c'est

toujours ou presque toujours le glaive qui donne la couronne. C'est pour diminuer le nombre des concurrens que le bey actuel a fait périr par le fer ou par le poison cinq ou six enfans de son oncle. Tunis et Maroc sont exposés aux mêmes orages; Constantinople l'était elle-même avant que, l'an de l'hégire 1026, on eût réglé qu'à chaque vacance le patriarche de la famille impériale occuperait le trône.

Le nom de royaume est un nom qui n'a plus de signification. Tous les peuples ont généralement secoué le joug. Il y a long-temps qu'on ne dispute plus aux Arabes leur indépendance; et les Maures ne sont obligés de loin à loin qu'à de très-légers efforts pour maintenir la leur. L'autorité souveraine n'est plus reconnue que dans quelques villages à peu près déserts, et par un territoire bon ou mauvais de dix à douze lieues de circonférence autour de la capitale.

Les contributions des provinces ayant cessé d'être payées, le revenu public est tombé peu à peu à rien. Il s'est successivement réduit à la ferme des soudes, au produit des douanes, à la vente du sel, aux avances faites trop souvent aux marchands juifs ou maures, à l'altération journalière des monnaies, à la part qui revient au fisc dans les prises faites par les bâtimens corsaires, au tribut des nations faibles pour acheter la sûreté de leur navigation, et enfin à ce que les ambassades dans les cours étrangères qu'on mul-



tiplie le plus qu'il est possible, peuvent rendre au bey. On estime que ces objets réunis ne s'élèvent pas annuellement à 1,000,000 de livres.

De tels moyens sont évidemment insuffisans pour soutenir une force militaire; elle existait avant qu'en 1750 on eût massacré ou banni les Turcs. Ce corps, aguerri autant qu'on peut l'être sans discipline, ne fut remplacé que par quelques renégats ou par quelques Maures en trop petit nombre pour se faire craindre. Les peuples, qui jusqu'alors avaient mis quelque réserve dans leur résistance aux volontés du gouvernement, levèrent avec éclat l'étendard de la révolte, et y furent de plus en plus affermis par les efforts impuissans qu'on fit pour les ramener à leur devoir.

L'armée de mer ne tarda pas à subir le sort qu'avait éprouvé celle de terre. Un état qui avait long-temps regardé la piraterie comme sa profession chérie, ne construisit aucun bâtiment de guerre, ne fit pas même la plus légère réparation à ceux qui lui avoient donné anciennement de si grands profits. A peine resta-t-il dans ses ports trois ou quatre chebeks qui pussent aller en croisière, et encore les y envoyait-on très-rarement. Le ministère crut assez encourager la course en prenant un intérêt plus ou moins grand dans les armemens des particuliers.

Si du spectacle déchirant qu'offre toujours la

destruction d'un vaste empire l'on descend à l'état où se trouvent réduits ses anciens sujets, l'on éprouvera de nouveau un sentiment pénible. Ce qui est arrivé depuis l'origine du monde, et qui arrivera sans interruption jusqu'à la fin des siècles, s'est manifesté à Tripoli; la ruine des individus y a suivi la ruine de la fortune publique. On ne niera pas que ces peuples ne vécussent sous le plus mauvais de tous les régimes; mais enfin, le fisc n'était pas oppresseur dans tous les instans, et la loi protégeait les propriétés et la personne des citoyens. La faiblesse n'a maintenant aucun appui; les tribunaux sont sans activité; les hordes errantes et les tribus sédentaires se font perpétuellement la guerre; les récoltes deviennent la proie du premier brigand qui se permet de les convoiter; toutes les communications sont interrompues; on n'aperçoit nulle part la moindre trace de sociabilité: tout paraît retombé dans le chaos des premiers âges. Cette anarchie, le plus grand des fléaux politiques, ne finira point. Ceux qui en sont les tristes victimes n'ont ni la force, ni les lumières qu'il faudrait pour s'élever à une constitution bien ou mal ordonnée: le temps et le hasard travailleront peut-être un jour pour eux. En attendant une révolution que rien ne paraît rapprocher, jetons un coup d'œil rapide sur le peu que les Tripolitains ont pu sauver de leurs débris.



Leur ville capitale reçoit à la vérité la caravane de la Barbarie qui se rend annuellement à la Mecque, et la reçoit encore à son retour de ce sanctuaire si révééré chez les musulmans ; mais le concours des marchands n'est plus aussi considérable, et la foire, à laquelle leur arrivée à Tripoli donnait lieu, a diminué d'importance et d'activité.

Les aventuriers qui allaient au Fezzan y vont toujours. C'est une contrée dont la civilisation est plus avancée qu'on ne le pense communément. De plusieurs usages qui pourraient en donner une opinion favorable, nous n'en rapporterons qu'un seul. Dès qu'un homme en a outragé un autre, et qu'il refuse d'aller avec lui devant le magistrat, l'offensé trace un cercle autour du coupable, et lui défend au nom de la loi de sortir de la place jusqu'à l'arrivée des officiers de justice. Cette prison imaginaire a toute la force d'une détention réelle, et il est sans exemple qu'un citoyen ait bravé une coutume dont la transgression serait suivie du bannissement.

Le pays a des liaisons suivies avec l'intérieur de l'Afrique et avec les Arabes d'Augelah, situés dans une plaine du désert de Barca, couverte de dattiers. Le souverain qui lui donne des lois et qui se dit de la race des chérifs, tient une espèce de cour dans une assez grande ville, domine sur des états peuplés, et envoie à Tripoli des

présens annuels, bien ou mal regardés comme un tribut. Il faut dix-huit ou vingt jours à la caravane pour arriver à la capitale. Des sables arides, brûlans et mobiles, fatiguent excessivement les hommes et les animaux ; mais on n'a pas plus tôt atteint les frontières de ce vaste royaume que l'eau, les subsistances et les besoins de la vie ne manquent plus. Les marchands portent à ces peuples des draps grossiers, de mauvais fusils, du papier, de la verroterie, des ouvrages de cuivre, quelques bijoux de corail, de légères étoffes de soie, des moutons, de l'huile et de la mantègue. Ils reçoivent en paiement deux mille quintaux de séné, six cents quintaux de dattes, trois à quatre cents quintaux de natron, quinze ou vingt mille plumes d'autruche, de loin à loin un peu de poudre d'or, et toujours sept à huit cents esclaves.

Tripoli fournit à Tunis du safran, de la garance, du natron, des dattes, des tapis. Il en reçoit des schalls, du savon, des poteries, des fruits secs, de l'orge et du froment dans les années de disette.

L'Égypte en reçoit de la garance, des dattes, du safran, des huiles, des tapis, et lui donne en paiement du riz, des légumes et des toiles.

Il porte à Constantinople du safran, de la mantègue, des dattes, des nattes, des plumes noires d'autruche, et en reçoit des bois de construction et beaucoup de cuivre.



Le peu de ses productions, de son poisson salé, des ouvrages de son industrie qu'il peut envoyer dans d'autres contrées ottomanes, lui est payé à Smyrne avec des toiles de coton, à Salonique avec du tabac, en Morée avec de la soie crue, à Scio avec des soieries, à Candie avec de l'argent.

Cependant la branche la plus importante du commerce de Tripoli dans le Levant est celle des sept à huit cents nègres qu'il a obtenus au Fezzan pour cent cinquante ou deux cents livres, et dont il tire communément quatre ou cinq fois plus qu'ils ne lui ont coûté. Aussi les Turcs avaient-ils concentré dans leurs mains ce bénéfice énorme tout le temps qu'ils furent les maîtres de l'état. A la chute de ces tyrans les Maures s'en emparèrent à l'exclusion des juifs, des chrétiens, et eurent pour associé le gouvernement lui-même.

Un marchand qui a en propriété ou en commission dix, vingt, trente de ces esclaves, s'embarque pour quelque une des rades du grand-seigneur. Les fonds que lui a fournis sa modique cargaison sont convertis en marchandises qu'il va distribuer ailleurs. Il rôde ainsi de port en port, de marché en marché, doublant, triplant, quadruplant peu à peu un capital originairement très-faible. Dix ou douze années de voyages, d'activité, d'économie, lui forment une fortune suffisante, dont il va jouir paisiblement

dans sa patrie, ou qu'il y va augmenter par quelques entreprises lucratives. Les marchés qu'on a occasion de faire avec les nations chrétiennes entrent plus ou moins dans ses spéculations.

Malte envoie principalement à Tripoli des vins dont l'usage n'y est guère moins commun que dans les régions où la loi n'en fait pas un crime. Ceux de cette île, de Sicile, de Sardaigne, de Minorque, des côtes d'Espagne sont préférés à ceux de France, qu'on ne trouve pas assez vigoureux et qui se conservent moins longtemps. Cette île reçoit en retour de la laine, des dattes, des cuirs, des éponges et sept ou huit cents bœufs en vie. Ces échanges ne passent pas annuellement 40 à 50,000 livres.

Non loin des murs de Zaoura la nature a formé une mine de sel jugée inépuisable. Venise l'exploita pendant vingt ans, et pour une redevance annuelle de 27 à 28,000 livres en tira tout ce que ses besoins, tout ce que les besoins du Milanais pouvaient exiger. A l'expiration du traité le bey est rentré dans ses droits et a formé le projet de livrer sa denrée à qui pourra, à qui voudra la mieux payer. Si Venise juge utile à ses intérêts d'y renoncer, elle fournira selon les apparences à Tripoli moins de planches de sapin, moins de mâtures pour les bâtimens corsaires, moins de papier, moins de clous, moins de fusils, moins d'armes blanches, et ne lui deman-



dera que peu de cuirs, peu de séné, peu de safran, peu de maroquins et peu d'éponges. Dans le temps où ce commerce était le plus suivi il ne s'élevait jamais au-dessus de 100,000 francs, et tombait quelquefois au-dessous de 50,000.

Les rapports de la Toscane avec Tripoli ont toujours été et sont encore infiniment plus étendus. Par la voie de Livourne elle expédie pour cette partie du monde du fer, du plomb, de l'étain, du cuivre, des quincailleries, du papier, de l'alun, des bois de teinture, du corail, des soieries et même quelques dorures de Florence, que leur légèreté permet de donner à très-bon marché. On lui rend deux mille quintaux de mauvaise laine, quinze cents quintaux de garance, soixante quintaux d'iris, sept à huit mille maroquins, trois ou quatre cents peaux, un peu de poudre d'or, et pour 50 à 60,000 écus de plumes d'autruche qu'un luxe de très-bon goût a depuis quelque temps si fort mises à la mode. Ces valeurs, qui peuvent être annuellement de 4 à 500,000 livres, sont concentrées dans les mains des juifs fixés dans les deux contrées.

Les Français eurent long-temps une, deux et jusqu'à trois maisons de commerce à Tripoli. Les affaires y devinrent si languissantes ou si mauvaises qu'il leur fallut abandonner des comptoirs devenus ruineux. Ils cessèrent même d'y envoyer des cargaisons. Ceux de leurs naviga-

teurs qu'on vit encore sur ces parages n'étaient que des caboteurs qui allaient mendier un chargement pour tous les marchés où l'on voudrait les expédier. Les ventes que ces rouliers maritimes, toujours un peu marchands, firent depuis 1776 jusqu'en 1789, selon les registres de Marseille, ne passèrent pas année commune 50,900 livres, ni les achats 76,359 livres.

Tel était l'état des choses lorsqu'un négociant de Marseille, qui avait de gros capitaux et des agens propres à les faire fructifier, pensa qu'un établissement fixé dans cette partie de la Barbarie pourrait redevenir utile. Il entra bien dans son plan d'en tirer de la cire, des cuirs, des laines, de la garance, des plumes d'autruches, mais c'était de la soude dont le monopole lui était assuré, qu'il devait faire la base de ses opérations mercantiles.

La soude est une plante annuelle qui se cultive comme les autres. Elle exige des labours plus fréquens que profonds. C'est à une grande distance les uns des autres que doivent être tracés les sillons où on en jette la semence. Le soin de la débarrasser des herbes parasites est très-important. Un sol maigre et un sol sablonneux lui conviennent pourvu qu'ils soient fortement imprégnés de sel marin. On la sème avant l'hiver, ou même au printemps, et on la coupe à la fin de juillet ou au commencement d'août. La graine en est détachée avec des fléaux, et l'herbe